

Déclaration finale du Comité de Suivi au lendemain de la proclamation des résultats définitifs des élections législatives

Déclaration finale du Comité de Suivi de l'Accord du 3 juillet 2013 sur l'organisation des élections législatives de 2013 en Guinée, lue par M. Saïd Djinnit, Facilitateur international du dialogue inter-Guinéen, devant les média et en présence des membres du Comité de Suivi

1- Le Comité de Suivi de l'Accord du 3 juillet sur la préparation et l'organisation des élections législatives 2013 en Guinée a tenu sa 18ème et dernière session ce samedi 16 novembre 2013 à Conakry.

2- Le Comité de Suivi a pris connaissance de la proclamation par la Cour Suprême dans la soirée du vendredi 15 novembre 2013 des résultats définitifs du scrutin du 28 septembre 2013.

3- Le Comité de Suivi rend hommage aux parties à l'Accord du 3 juillet et les remercie pour leur coopération tout au long de la mise en œuvre de l'Accord et ce, en dépit des nombreuses difficultés rencontrées. Le Comité de suivi les félicite en particulier pour avoir opté pour les voies légales de recours dans le traitement du contentieux.

4- Dans la perspective de la préparation et de l'organisation des prochaines échéances électorales, le Comité de suivi encourage les partis de la Mouvance présidentielle et ceux de l'Opposition ainsi que les institutions nationales concernées, la classe politique et la société civile de Guinée à continuer à privilégier la voie du dialogue. A cet égard, le Comité de suivi invite toutes les parties à s'inspirer de l'esprit du dialogue Guinéen qui a abouti à l'Accord du 3 juillet 2013 et de mettre en œuvre sans tarder les dispositions de cet Accord portant sur les mesures d'accompagnement et d'apaisement et sur la sélection de l'opérateur technique qui aura la charge de la confection de la liste électorale pour l'élection présidentielle de 2015.

5- Le Comité de suivi félicite le peuple Guinéen, son Gouvernement, ses institutions et ses dirigeants politiques pour l'avancée démocratique que représente la tenue des élections législatives du 28 septembre 2013 et les encourage à consolider leurs acquis démocratiques et à promouvoir l'unité et la réconciliation nationales. A cet égard, la future Assemblée Nationale dans sa composition plurielle sera appelée à jouer un rôle important. Le Comité encourage la mise en place rapide de cette institution.

6- Le Comité de Suivi encourage les parties Guinéennes à tirer toutes les leçons de l'expérience vécue durant la préparation et l'organisation du scrutin du 28 septembre et des diverses lacunes et irrégularités constatées en vue de renforcer leurs institutions démocratiques et d'introduire les réformes jugées utiles y compris en matière de gestion du contentieux. A cet égard, les représentants de la Communauté internationale renouvellent leurs dispositions à appuyer les efforts de la Guinée.

7- Le Comité de suivi réitère son appel à toutes les parties en vue de maintenir le climat de paix et de tranquillité qui prévaut à Conakry et dans le reste du pays depuis la tenue du scrutin du 28 septembre 2013.

Fait à Conakry, le 16 novembre 2013